Demande de contribution d’investissement allouée pour la mise en valeur d’un réservoir géothermique  
  
en vertu de la loi sur l’énergie (LEne) et de l’ordonnance sur l’encouragement de la production d’électricité issue d’énergies renouvelables (OEneR)  
  
*Version: 3 janvier 2023*

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet:** |  |
|  |  |
| **Requérant(e):** | |
| Raison sociale/nom |  |
| Rue, n° |  |
| NPA |  |
| Localité |  |
| IDE |  |
|  |  |
| **Interlocuteur/interlocutrice:** | |
| Nom et prénom |  |
| Fonction |  |
| Courriel |  |
| N° de tél. |  |
|  |  |
| **Coordonnées de paiement:** | |
| IBAN |  |
| N° TVA |  |
|  |  |

# AUTORISATIONS, CONCESSIONS

Les demandes d’autorisation et de concession nécessaires à la réalisation du projet ont été déposées dans leur intégralité auprès des autorités compétentes.

Oui  Non

Une copie des justificatifs correspondants sera jointe à la présente demande.

# PROSPECTION PRÉALABLE

* 1. Une prospection a été réalisée au préalable dans la zone concernée.

Oui  Non

Une copie des justificatifs correspondants sera jointe à la présente demande.

3.2. Un rapport de prospection concernant la probabilité de trouver un réservoir géothermique présumé a été établi.

Oui  Non

Une copie du rapport de prospection sera jointe à la présente demande.

# SITE Du projet

Le ou les sites de forage ainsi que la zone de concession du projet géothermique doivent être indiqués sur une carte, avec indication des coordonnées nationales suisses, au moins à l'échelle 1:100'000, avec indication des éventuelles autres restrictions, par exemple la profondeur.

# NPA:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Commune: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Canton: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Une copie du justificatif correspondant sera jointe à la présente demande.

# PRÉSENTATION DU PROJET ET RAPPORT DE SYNTHÈSE

La demande sera accompagnée d’une présentation détaillée du projet, qui fournira des renseignements suffisants sur les aspects techniques, économiques, juridiques, relevant de la sécurité, de l’environnement et organisationnels de ce dernier.

Conformément au ch. 4.1 de l’annexe 2.5 OEneR, cette présentation détaillée sera structurée comme suit:

1. le programme détaillé de forage, de finalisation, de diagraphie et de tests pour tous les forages prévus;
2. les calendriers et les estimations de coûts détaillés présentant des écarts de 20 % au plus;
3. les caractéristiques attendues du réservoir géothermique présumé, notamment la température dans le puits au niveau du réservoir, et les propriétés de transport du réservoir;
4. l’utilisation prévue des puits et du réservoir géothermique, pour le cas où les résultats ne correspondraient pas aux attentes;
5. les mesures prévues afin d’identifier les dangers et les risques pour la santé, la sécurité au travail, la sécurité de l’exploitation et l’environnement, notamment les ressources en eau potable, et celles prévues pour réduire ces risques à un niveau aussi faible et raisonnablement praticable que possible;
6. les innovations prévues pour mettre en valeur de manière fiable et prometteuse les réservoirs géothermiques en Suisse;
7. l’importance des travaux de mise en valeur pour la recherche des ressources géothermiques du sous-sol suisse en vue de trouver des réservoirs géothermiques;
8. la forme juridique prévue ainsi que le nom ou la raison de commerce de la société d’exploitation
9. le financement et les coûts administratifs des phases de mise en valeur, de construction, de développement, d’exploitation et de démantèlement;
10. la valorisation du réservoir de chaleur au moyen d’un concept d’utilisation, la description des potentiels acheteurs de l’électricité et de la chaleur et leur intégration au projet, ainsi que les réductions attendues des émissions de CO2.

La présentation du projet peut comporter plusieurs sous-unités (p. ex. rapports partiels ou annexes).

Elle sera résumée dans un rapport de synthèse qui comprendra, sous la forme d’un tableau, une liste des passages concrets où figurent les indications requises (cf. let. a à j ci-dessus) dans la présentation.

# COÛTS D’INVESTISSEMENT

En vertu des art. 61, 87zbis, al. 1 OEneR et du ch. 2.1 de l’annexe 2.5 OEneR, seuls sont imputables dans le cadre de la mise en valeur les coûts d’investissement de réalisation, de planification et de gestion de projet ainsi que les prestations propres du requérant pour autant qu’ils soient effectifs et indispensables à une réalisation économique et adéquate pour:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| a. | la préparation, la mise en place et la démolition du site de forage | CHF |
| b. | les forages, y compris le tubage, la cémentation et l’achèvement du puits d’exploration prévu et des puits de surveillance | CHF |
| c. | les stimulations des puits et de réservoirs | CHF |
| d. | les essais de puits | CHF |
| e. | les diagraphies de puits, y compris l’instrumentation | CHF |
| f. | les tests de circulation |  |
| f. | les analyses des substances trouvées | CHF |
| g. | l’accompagnement géologique, l’analyse des données et l’interprétation | CHF |
| h. | Total des coûts d’investissement imputables | **CHF** |

Une liste détaillée des coûts d’investissement imputables sera remise dans un document Excel séparé. Une copie des justificatifs (p. ex. programme de travail avec indication des coûts et offres) sera jointe à la présente demande.

Les coûts de planification et de gestion du projet sont pris en compte jusqu’à concurrence de 15 % des coûts de réalisation imputables. Les coûts encourus avant le dépôt de la demande sont imputables.

Les prestations propres du requérant telles que ses prestations de planification ou de réalisation ne sont imputables que si elles sont usuelles et qu’elles peuvent être justifiées au moyen d’un rapport de travail détaillé.

# FinanCEMENT DU PROJET

Le financement nécessaire au projet qui dépasse la contribution à la mise en valeur demandée par la présente est garanti. Un financement est réputé garanti lorsque, sous réserve de cette contribution, les moyens financiers requis pour réaliser le projet sont disponibles ou ont été promis de manière contraignante ou, le cas échéant, sous réserve de l’octroi de ladite contribution.

Oui  Non

Une copie des justificatifs correspondants sera jointe à la présente demande.

# aUTRES AIDES FINANCIÈRES

Les autres aides financières éventuelles qui ont déjà été demandées ou obtenues pour le projet doivent être répertoriées ici. Veuillez préciser le type d’aide financière, l’autorité chargée d’examiner la demande et le montant demandé ou accordé.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Type d’aide financière** | **Autorité compétente** | **Montant** | **État (aide demandée ou accordée)** |
|  |  | CHF |  |
|  |  | CHF |  |

Une copie des demandes d’aides financières et, le cas échéant, des documents d’octroi de ces dernières sera jointe à la présente demande.

# ÉMOLUMENTS

L’OFEN peut prélever un émolument de 25 000 francs au maximum pour le traitement de la présente demande de contribution d’investissement pour la mise en valeur d’un réservoir géothermique (art. 2, al. 2, en relation avec l’art. 14*a*, al. 1, Oémol-En). Lorsque la réception de la demande formelle complète aura été confirmée, vous serez invité(e) à régler les émoluments dus.

L’OFEN entamera la procédure dès réception des émoluments.

# DEMANDE

L’octroi d’une contribution d’investissement pour la mise en valeur à hauteur de \_\_\_\_\_  % des coûts d’investissement imputables, soit un montant de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ francs, est demandé par la présente.

*Par sa signature, le requérant/la requérante déclare que les informations fournies dans ce formulaire et dans les annexes sont conformes à la réalité.*

[Nom du requérant/de la requérante]:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Lieu, date |  | Prénom Nom |  | Signature |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
| Lieu, date |  | Prénom Nom |  | Signature |

Veuillez envoyer vos questions à l’OFEN à l’adresse électronique geothermie@bfe.admin.ch.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  | | --- | | **Annexes obligatoires** (les documents suivants doivent être joints à la demande) | | Justificatifs des autorisations et des concessions nécessaires au projet (selon ch. 2) | | Justificatif concernant le site du projet (selon ch. 4) | | Justificatifs du financement du projet (selon ch. 7) | | Justificatifs de la prospection réalisée au préalable (selon ch. 3) | | Rapport de prospection concernant la probabilité de trouver un réservoir géothermique présumé (selon ch. 3.2) | | Liste des coûts d’investissement (fichier Excel) et justificatifs concrets (selon ch. 6) | | Présentation du projet (selon ch. 5) | | Rapport de synthèse (selon ch. 5) | | **Annexes facultatives** (à joindre à la demande le cas échéant) | | Justificatifs d’autres aides financières (selon ch. 8) | | Autres | | Autres | |

La demande complète (y compris une version électronique de cette dernière et de toutes les annexes sur un support de données) doit être déposée *par écrit* à l’adresse:

*Office fédéral de l’énergie OFEN, Demande pour le Géothermie, section Énergies renouvelables, 3003 Berne*